

Objet : Convocation au Conseil communautaire du 9 avril 2026

Mon cher Collègue,

En vertu des articles L.5211-6 et L.5211-8 du Code général des collectivités territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil communautaire de la Communauté de communes Chablis Villages et Terroirs qui aura lieu le :

Jeudi 9 avril 2026 à 18 heures 30
Salle polyculturelle Le Kimméridgien - Chablis

A l'arrivée, une photo de chaque conseiller sera prise afin de matérialiser le trombinoscope de l'Assemblée

ORDRE DU JOUR :

Désignation d'un.e secrétaire de séance

I. Affaires générales

- Election de la Présidence de la Communauté de communes
- Composition du Bureau communautaire
- Fixation du nombre de Vice-Présidents
- Election des Vice-Présidents
- Election des autres membres du Bureau

Lecture de la charte de l'élu local et transmission des dispositions du CGCT définissant les conditions d'exercice du mandat communautaire

- Fixation des indemnités de fonction de la Présidence et des Vice-Présidents
- Délégations de pouvoirs du Conseil communautaire à la Présidence
- Délégations de pouvoirs du Conseil communautaire au Bureau communautaire
- Création des commissions thématiques intercommunales
- Création de la Conférence des maires
- Election des membres – Commission d'appel d'offres
- Désignation des délégués représentants de la 3CVT – PETR du Grand Auxerrois

Approbation du compte rendu de la séance du Conseil communautaire du 5 mars 2026

II. Affaires diverses

- Synthèse des décisions du Président et du Bureau communautaire entre le 6 mars et le 9 avril 2026

- Dates envisagées des prochains conseils communautaires

Je vous prie d'agréer, mon cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
Etienne BOILEAU

